

Transmis en Préfecture le : 03 MAI 2023  
N° Identifiant : 026-212600589-2023-070-DC-SCP-AU  
Publié du 04/05/2023 au 03/07/2023

**DÉPARTEMENT DE LA DRÔME  
VILLE DE  
BOURG-LÈS-VALENCE**

**DÉCISION DU MAIRE  
2023-070-DC-SCP**

**Le Maire de BOURG-LÈS-VALENCE,**

**Vu** les dispositions de l'article L.2122-22 4° du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique, notamment ses articles R.2123-1 et R.2185-1,

**Vu** la délibération du Conseil municipal en date du 24 novembre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadre et leurs marchés subséquents, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quels qu'en soient l'objet, le mode de passation ou le montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Vu** l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations commandées.

**CONSIDÉRANT** que la commune a besoin de confier des PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION DANS SES BÂTIMENTS,

**CONSIDÉRANT** qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 24/02/2023 sur le profil acheteur de la Ville de Bourg-lès-Valence et au BOAMP, imposant comme date limite de remise des offres le 17/03/2023,

**CONSIDÉRANT** l'allotissement de la consultation tel que :

- Lot N° 1 Chaufferies gaz, radiants gaz, chaufferies ECS, CTA, PAC
- Lot N° 2 Chaudières murales gaz et radiateurs ventouse
- Lot N° 3 Chaudières bois CTA
- Lot N° 4 Climatisation,

**CONSIDÉRANT** qu'ont été reçues les propositions suivantes :

- Lot N° 1 Chaufferies gaz, radiants gaz, chaufferies ECS, CTA, PAC : ENGIE ENERGIE SERVICES (42390 Villars), IDEX ENERGIES (92100 Boulogne-Billancourt)
- Lot N° 2 Chaudières murales gaz et radiateurs ventouse : IZICONFORT (91300 Massy)
- Lot N° 3 Chaudières bois CTA : ENGIE ENERGIE SERVICES (42390 Villars), IDEX ENERGIES (92100 Boulogne-Billancourt)
- Lot N° 4 Climatisation : ENGIE ENERGIE SERVICES (42390 Villars), ROLAND GARD (26000 Valence), IZICONFORT (91300 Massy), IDEX ENERGIES (92100 Boulogne-Billancourt),

**CONSIDÉRANT** qu'après examen des différentes propositions, et en application des critères de jugement définis dans le règlement de la consultation, les offres de IDEX ENERGIES (92100 Boulogne-Billancourt) apparaissent économiquement les plus avantageuses pour les lots N° 1, 3 et 4,

**CONSIDÉRANT** que, pour le lot N° 2, une seule offre a été reçue et celle-ci propose un montant de forfait de maintenance préventive (dépannages et petites réparations) dépassant, sur la durée du contrat, le montant maximum.

### **DÉCIDE**

**Article 1 :** de conclure un marché en procédure adaptée pour le lot N° 1 Chaufferies gaz, radiants gaz, chaufferies ECS, CTA, PAC de la consultation relative aux PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION DANS SES BÂTIMENTS avec :

IDEX ENERGIES

72 avenue Jean-Baptiste Clément

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

Agence de Valence : 800 avenue Pierre Brossolette 26800 PORTES-LÈS-VALENCE

Transmis en Préfecture le :

N° Identifiant : 026-212600589-

-2023-070-DC-SCP-AU

Publié du au

pour un montant minimum de 40 000 € HT et pour un montant maximum de 120 000 € HT pour la durée du contrat, à savoir 24 mois.

**Article 2 :** de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général le lot N° 2 Chaudières murales gaz et radiateurs ventouse de la consultation relative aux PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION DANS SES BÂTIMENTS dans la mesure où :

- une seule offre a été reçue,
- celle-ci ne peut être retenue dans la mesure où le montant du forfait de maintenance préventive (dépannages et petites réparations) proposé dépasse, sur la durée du contrat, le montant maximum.

**Article 3 :** de conclure un marché en procédure adaptée pour le lot N° 3 Chaudières bois CTA de la consultation relative aux PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION DANS SES BÂTIMENTS avec :

IDEX ENERGIES

72 avenue Jean-Baptiste Clément

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

Agence de Valence : 800 avenue Pierre Brossolette 26800 PORTES-LÈS-VALENCE

pour un montant minimum de 4 000 € HT et pour un montant maximum de 20 000 € HT pour la durée du contrat, à savoir 24 mois.

**Article 4 :** de conclure un marché en procédure adaptée pour le lot N° 4 Climatisation de la consultation relative aux PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION DANS SES BÂTIMENTS avec :

IDEX ENERGIES

72 avenue Jean-Baptiste Clément

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

Agence de Valence : 800 avenue Pierre Brossolette 26800 PORTES-LÈS-VALENCE

pour un montant minimum de 10 000 € HT et pour un montant maximum de 40 000 € HT pour la durée du contrat, à savoir 24 mois.

**Article 5 :** Les voies et délais de recours sont les suivants :

Pour l'article 2 :

- Recours gracieux auprès de Madame le Maire de Bourg-lès-Valence.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision.

Pour les autres articles :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du CJA, et pouvant être exercé jusqu'à la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Article 6 :** La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte

Fait à Bourg-lès-Valence le 03 MAI 2023

Le Maire



Marlène MOURIER